



REPUBLIQUE DU NIGER  
COUR D'APPEL DE NIAMEY  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DU REFERE DU 07 MAI 2026

Président : SALEY OUALI IBRAHIM  
Greffier : Mme MOUSTAPHA RAMATA RIBA

N° RG DEMANDEUR(S)

DEFENDEUR(S)

RÉSULTATS

DOSSIERS DU JOUR  
AFFAIRES

01 183 LA SOCIETE BET ONLINE NIGER SARL  
SIEUR ACHIMI M.  
RILIWANOU  
Délibéré au 14/05/2026.

02 161 LA SOCIETE BET ONLINE NIGER SARL  
SIEUR ACHIMI M.  
RILIWANOU  
Délibéré au 14/05/2026.

03 201 SOCIETE TOTAL NIGER (STAR OIL NIGER  
SA)  
SIEUR ACHIMI M.  
RILIWANOU  
Délibéré au 14/05/2026.

04 200 SOCIETE TOTAL NIGER (STAR OIL NIGER  
SA)  
SIEUR ACHIMI M.  
RILIWANOU  
Délibéré au 14/05/2026.





REPUBLIQUE DU NIGER  
COUR D'APPEL DE NIAMEY  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



05	192	CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT DES ENGRAIS (IFDC)	HASSANE ZAKARI ET AUTRES	Renvoie au 14/05/2026 pour le conseil du défendeur.
06	200	CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT DES ENGRAIS (IFDC)	HASSANE ZAKARI ET AUTRES	Renvoie au 21/05/2026 pour le conseil du défendeur.
07	174	SOCIETE HAROUN PRINTING SARL	-SIEUR DOULLA AMADOU DAOUDA -BANQUE AGRICOLE DU NIGER	Délibéré au 14/05/2026.

DELIBERES DU JOUR

01 BIA NIGER

SOTASERV NIGER

Statuant publiquement, contradictoirement en matière d'exécution et en premier ressort ;  
-Constata la mainlevée de la saisie attribution de créances en cause ;  
-Dit que la procédure est sans objet et en donne acte aux parties ;  
-Condamne la saisissante aux dépens.  
-Avisé du droit d'appel : 15 jours à compter de la notification par devant le Président de la Chambre commerciale spécialisée de la Cour d'Appel de Niamey par dépôt d'acte au greffe du Tribunal de Céans.

Arrêté le présent rôle à 08 Dossiers.

Fait à Niamey, le 07/05/2026

Le Greffier en Chef

